



IMPORTANT : COURIER DU PERE DEVIENNE AUX PAROISSIENS D'AUTEUIL

Chers paroissiens de Notre-Dame d'Auteuil,

Le nouveau Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris comporte sur l'emprise de notre presbytère une prescription qui s'oppose à toute évolution de ce bâtiment. Cela signifie que nous ne pourrons plus le modifier ou l'agrandir pour les besoins de la paroisse. Je vous demande donc de répondre à l'enquête publique de la ville afin de demander la suppression de cette nouvelle disposition. Celle-ci fige en effet tout projet d'évolution, d'agrandissement et de développement de notre immobilier. Il est donc important de conserver cette liberté d'action.

Le presbytère actuel localisé au 4, rue Corot (75016), abrite actuellement les logements, bureaux et salles nécessaires au bon fonctionnement de la paroisse Notre Dame d'Auteuil ainsi que l'exercice du culte normal et régulier de la paroisse. Plus d'une soixantaine de mouvements, de services et d'actions pastorales ont lieu dans la paroisse, sans compter les demandes extérieures nombreuses que nous recevons toutes les semaines : accueil de groupes de prière, de séminaristes etc. Je vous invite à vous référer aux présentoirs à l'entrée de l'église et les panneaux qui répertorient toutes les activités paroissiales.

Le développement actuel des chorales, formations liturgiques, de la catéchèse enfants et adultes, ainsi que la charité concrète qui en est l'expression sociale, requiert que nous puissions faire si nécessaire des travaux d'aménagement et d'agrandissement indispensables à l'exercice normal et régulier du culte. Un effort particulier est engagé avec le développement des groupes des jeunes adultes et étudiants et les activités de patronage et d'accompagnement de la jeunesse.

Je rappelle ici l'accueil d'« Hiver solidaire » qui héberge des personnes de la rue de décembre à mars, la distribution alimentaire chaque semaine, du Centre Corot Entraide d'Auteuil qui accompagne et soutient plusieurs centaines de bénéficiaires, de Foi et Lumière qui accueille les personnes handicapées mentales, leurs parents et leurs amis, de la Conférence d'Auteuil de la Conférence saint-Vincent-de-Paul dont les membres se réunissent 2 fois par mois à la Maison paroissiale pour prier, se ressourcer et examiner les cas rencontrés pendant la quinzaine, optimiser les actions en cours.

Vous pouvez déposer votre contribution à l'enquête publique sur le lien suivant : <https://www.enquete-publique-plu-paris.fr> (cliquer sur l'onglet en haut à droite « déposer votre contribution »). Cette enquête sera close le 29 février 2024.

Proposition de Contribution :

Objet : « réserves LS 100-100 pour le 4 rue Corot -75016 Paris »

Votre contribution : « Pour le 4 rue Corot -75016 Paris, nous demandons de retirer la réserve LS 100-100 et de permettre que la paroisse puisse honorer sa mission de culte catholique en envisageant les travaux d'aménagement et d'agrandissement sur le site du presbytère. »

Je compte sur votre mobilisation pour faire entendre votre voix et infléchir la réserve qui restreindra dans l'avenir notre capacité à agir.

Soyez assurés de ma prière,
Très cordialement


P. Antoine DEVIENNE, curé



Pour accéder directement au site